

## SOUTIEN A LA RECHERCHE

### Appel à projets

#### Les départs en vacances des jeunes (moins de 30 ans)

Par cet appel, l'INJEP soutient la mise en œuvre de projets de recherche de sciences humaines et sociales qui permettront de mieux comprendre les évolutions aussi bien des aspirations aux départs, que des contraintes qui pèsent sur l'organisation des vacances ou encore des pratiques vacancières des jeunes de moins de 30 ans et de leur famille.

Deux axes, non exhaustifs et non exclusifs, sont proposés :

- Les enjeux des départs en vacances pour les jeunes
- Les logiques multiples des non-départs en vacances

Les fortes inégalités sociales et territoriales d'accès aux vacances au sein de la population ont été documentées ces dernières décennies<sup>1</sup>, mais méritent d'être encore creusées dans le cas des jeunes (qu'il s'agisse des enfants, des adolescents ou des jeunes adultes). D'autres dimensions de ces inégalités pourraient faire l'objet d'une attention particulière dans les projets proposés : notamment les différences de pratiques vacancières liées au genre, aux situations familiales (familles monoparentales, familles nombreuses, etc.) ou encore à la santé physique et mentale. Les recherches qui chercheraient à approfondir l'analyse des départs en vacances des jeunes en mobilisant des données quantitatives, comme l'enquête de [Suivi de la demande touristique](#) (SDT) de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), seront particulièrement bienvenues.

#### Contexte

Jusqu'au 19<sup>e</sup> siècle, les vacances ont d'abord été une activité réservée à la bourgeoisie et à l'aristocratie. L'accès à des loisirs et à des voyages était un moyen pour ces élites d'affirmer leur domination sociale (Veblen, 1970). Au début du 20<sup>e</sup> siècle, et plus sensiblement encore à partir des réformes engagées par le Front populaire en 1936 (généralisation des congés payés, instauration d'un billet populaire de congés annuels, etc.), la pratique des vacances s'est

---

<sup>1</sup> Notamment grâce aux données des enquêtes produites par l'Insee avant 2004 et depuis lors par le Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Crédoc).

progressivement diffusée vers les classes moyennes et populaires. Cette ouverture sociale a favorisé le développement du tourisme tout au long du siècle, mais a plus globalement fait émerger et véhiculé une norme du départ en vacances au sein de toute la société (Réau, 2011). Plus qu'une simple aspiration individuelle, l'accès aux vacances est devenu un droit légalement reconnu en 1998<sup>2</sup>.

L'accès aux vacances a largement progressé, et partir en vacances n'est plus aujourd'hui une pratique réservée à une petite frange de la population : en 2004, 65 % de la population partait au moins une fois en vacances dans l'année, contre 43 % en 1964 (Dauphin et al., 2009). Vingt ans plus tard, cette hausse continue s'est érodée (Ducatez et Greffier, 2019). Ainsi, en 2024, 60 % des Français-es partent en vacances chaque année (Observatoire des inégalités, 2021, 2024). Les jeunes (5-19 ans) partent davantage que l'ensemble de la population, même si l'accès aux vacances a également reculé dans cette partie de la population : 72 % des jeunes partaient en 1999, contre 62 % en 2019 (Ducatez, 2020).

Pour autant, on observe encore une « démocratisation inachevée » des départs (Périer, 2015), qui varient considérablement selon le profil des personnes concernées. L'accès aux vacances est particulièrement inégal selon le territoire, la catégorie socioprofessionnelle et/ou les revenus des individus. Ainsi, les départs en vacances sont plus nombreux dans les villes les plus peuplées : 54 % de la population part dans les communes rurales de moins de 2 000 habitants, 61 % dans les villes de plus de 100 000 habitants et 72 % dans l'agglomération parisienne. Par ailleurs, en 2024, 78 % des cadres sont partis en vacances, contre 42 % des ouvriers et ouvrières<sup>3</sup>. Disposer de temps libre et quitter son domicile pendant ses vacances reste un puissant marqueur des modes de vie des classes supérieures, qui souligne la plus ou moins forte possession de ressources matérielles et culturelles (Wagner, 2020). Les vacances gardent donc une fonction sociale : celle de se démarquer ou de se distinguer socialement (Réau, 2021). En effet, les catégories sociales supérieures partent généralement plus loin et plus longtemps, organisent seules leur départ, privilégient des

---

<sup>2</sup> Ce droit aux vacances a été inscrit dans la loi d'orientation relative à la lutte contre les exclusions : « L'égal accès de tous, tout au long de la vie, à la culture, à la pratique sportive, aux vacances et aux loisirs constitue un objectif national » (article 140 de la loi n° 98-657 du 29 juillet 1998).

<sup>3</sup> Sauf mention contraire, les données citées proviennent des enquêtes menées par l'Insee et le Crédoc. En 2024, 76 % des personnes ayant un haut revenu (supérieur à 2 755 euros) sont parties en vacances, contre seulement 42 % des personnes avec un bas revenu (inférieur à 1 285 euros).

pratiques individuelles, actives et coûteuses, et cumulent les activités de loisirs pendant leurs vacances (Réau, 2009).

Face aux difficultés liées aux coûts des départs en vacances, les familles modestes peuvent avoir recours à des aides (liées à des dispositifs publics ou associatifs d'accompagnement au départ), mais peuvent également adapter leurs stratégies. Elles s'organisent de manière anticipée, partent hors des saisons touristiques, ont recours aux compagnies *low cost*, se tournent vers des hébergements non marchands, etc. (Hoibian et Müller, 2015). Toutes ces adaptations peuvent expliquer les grandes tendances observées ces dernières années dans les pratiques vacancières : les séjours se multiplient mais se raccourcissent, et ce fractionnement réduit la part de l'été dans les vacances. La famille et l'entourage amical tiennent par ailleurs une place toujours centrale dans les séjours (Dauphin *et al.*, 2009).

Sur le plan quantitatif, l'accès aux vacances (entendues comme des séjours de plus de quatre nuitées consécutives hors du domicile) est documenté depuis de nombreuses années par différentes grandes enquêtes statistiques. Jusqu'en 2004, l'Insee mesurait chaque année les départs en vacances (enquêtes « Conjoncture auprès des ménages » [1964-1994] et « Conditions de vie » [1996-2004]). Le Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Crédoc) dispose également d'une série sur plusieurs décennies, basée sur l'enquête « Conditions de vie et aspirations des Français », et exploitées notamment par l'Observatoire des inégalités ou l'Observatoire des vacances et des loisirs des enfants et des jeunes (OVLEJ). En parallèle, le Suivi de la demande touristique (SDT), désormais piloté par l'Insee, constitue une source précieuse pour analyser les pratiques vacancières des jeunes, notamment grâce à son calendrier mensuel permettant d'observer les départs selon les périodes de l'année. Les dernières études publiées par l'Insee à partir de l'enquête SDT portent sur les voyages d'au moins au jour en dehors du domicile (Gleizes et Solard, 2023), mais cette source pourrait être mobilisée par des équipes de recherche pour travailler sur les séjours plus longs. Elle est par ailleurs mobilisée par Eurostat pour effectuer des comparaisons européennes sur les départs pour des motifs de loisirs.

## Axes de l'appel à projets de recherche

### Axe 1. Étudier les pratiques vacancières des jeunes : entourages, autonomisation et renouvellement des aspirations

Le premier axe invite à questionner les évolutions des pratiques vacancières des jeunes, qu'il s'agisse de leurs aspirations au départ, de leurs goûts pour tel ou tel type de séjours ou des expériences vécues pendant les vacances. L'enjeu est de comprendre la place des vacances dans la vie des jeunes, notamment aux différents âges de la jeunesse (enfance, adolescence, passage à l'âge adulte). **Comment s'articulent les départs en vacances et les temps scolaires, d'études et/ou professionnels ? Comment les jeunes programment-ils leurs vacances et quelles sont leurs attentes principales ?**

Les projets proposés pourront étudier les négociations familiales autour des vacances. Dans un contexte où la fréquentation des accueils collectifs de mineurs s'érode, en particulier pour les colonies et autres séjours de vacances (Foirien, 2024), le fait que l'accès aux vacances des enfants et des adolescents demeure plutôt stable peut être un indice de « l'attachement des familles au départ de leurs enfants », ainsi que de « leurs efforts ou arbitrages financiers pour ne pas y renoncer » (Monforte, 2014). Les vacances scolaires sont en effet un enjeu important d'organisation dans les familles (Toulemon et Villeneuve-Gokalp, 1988). **Dans quelle mesure les départs en vacances des jeunes sont impactés par les grandes évolutions des structures familiales (hausse des séparations et des divorces, poids des recompositions familiales, importance des familles monoparentales, maintien du rôle des grands-parents, etc.) ?**

Les projets pourront également questionner la place des vacances dans les relations familiales et amicales des jeunes, ainsi que leur rôle dans les processus d'autonomisation des jeunes. Le départ en vacances en famille reste le modèle dominant puisque les enfants et les adolescents partent d'abord avec leurs proches (parents et famille), puis en séjour collectif et ensuite avec leurs amis (Berhuet *et al.*, 2024). Toutefois, les départs sans les parents s'accroissent à mesure que l'âge des jeunes avance (Monforte et Van Zwieten, 2004). **Comment se planifient et se déroulent ces premières vacances des jeunes sans leur famille ? Quelle place tiennent les relations amicales et affectives dans les départs des adolescents et des jeunes adultes ?**

Les projets inscrits dans cet axe interrogeront enfin les représentations juvéniles des vacances. Les travaux consacrés à cette thématique démontrent

que les vacances peuvent avoir plusieurs objectifs : se ressourcer, déconnecter, se retrouver, découvrir et apprendre, etc. Pour autant, **ces différentes dimensions – le repos, la coupure, les sociabilités, la culture et l'éducation – se retrouvent-elles dans les aspirations des jeunes ? Par ailleurs, les usages des réseaux sociaux, devenus pour toutes et tous un support important dans le choix des vacances, créent-ils de nouvelles aspirations et de nouvelles pratiques vacancières chez les jeunes (*slow* tourisme, *workation*, *vanlife*, etc.) ?**

## **Axe 2. Explorer les non-départs en vacances des jeunes : des freins au départ au choix de rester**

Le second axe incite à analyser l'autre versant de l'accès aux vacances, celui des 40 % de la population qui ne part pas en vacances chaque année. En raisonnant sur une durée plus longue de trois ans (avec l'enquête SDT), l'Insee a montré que les non-départs peuvent être très récurrents : entre 2013 et 2015, une personne sur trois n'est pas partie en vacances l'été et une personne sur cinq n'a pas du tout pris de vacances (Fresney et Nicolas, 2021).

Les contraintes qui freinent ou empêchent les départs en vacances sont nombreuses : coûts financiers des vacances, manque de temps lié aux obligations professionnelles ou d'études, problèmes de santé, obligations familiales, etc. Le poids de ces différentes contraintes varie considérablement selon l'âge des individus (Dauphin et al., 2009) : les difficultés financières constituent le principal frein, mais elles déclinent avec l'âge ; les causes professionnelles ou d'études sont quant à elles très fortes au moment du jeune âge adulte (20-24 ans) ; quant aux raisons de santé ou de soins, elles sont rares pour les jeunes et augmentent sensiblement après 55 ans. **Quels sont les principaux freins empêchant le départ en vacances des jeunes, et comment évoluent-ils au fil de la jeunesse ?**

Les projets pourront étudier les dispositifs d'accompagnement mis en place pour lever les « freins logistiques, psychologiques, sociaux et budgétaires » au départ (Guillaudeux et Philip, 2014), mais aussi pour proposer des offres alternatives sur place à celles et ceux qui ne partent pas. En filigrane, ces projets pourront analyser la construction d'une norme du départ en vacances auprès des jeunes, et les manières dont elle est plus ou moins appropriée par ces derniers. **Quelles aides publiques et quels dispositifs d'accompagnement sont mis en place pour faciliter le départ des jeunes ? Quels sont leurs effets sur l'accès aux vacances des jeunes de différents profils ?**

Les non-départs ont très souvent été pensés comme un renoncement contraint aux vacances, ce qui laisse dans l'ombre un résultat important : beaucoup de jeunes ne souhaitent pas partir. En 2008, l'Insee relevait déjà que près de 23 % des 15-19 ans ne partaient pas en vacances par choix. En 2023, le Crédoc et l'Ovlej soulignent que plus d'un parent sur quatre (27 %) considère que leur enfant de 5 à 19 ans n'est pas parti.e en vacances parce qu'il ou elle préférerait rester à la maison. Les projets pourront chercher à saisir comment se construisent ces choix. **Sont-ils le fruit de préférences pour d'autres activités (comme les sociabilités juvéniles locales) ou plus largement à l'émergence d'une « culture sédentaire » (Périer, 2022) ? La forte hausse des problèmes de santé mentale et/ou du sentiment d'isolement et de solitude vécus par les jeunes (Garrec et Vuattoux, 2024), en particulier depuis la crise du Covid-19, renforce-t-elle ces choix ?**

Différentes enquêtes d'opinion ont montré les postures ambiguës des jeunes vis-à-vis des vacances. Les jeunes sont à la fois celles et ceux qui aspirent à partir le plus loin, mais dans le même temps celles et ceux qui se disent les plus enclins à renoncer à certaines modes de transports polluants (Canino et Crespin, 2022). **Les préoccupations écologiques d'une partie de la jeunesse (Lardeux, 2024) participent-elles à refaçoner leurs aspirations au départ et à faire émerger de nouvelles formes de pratiques vacancières (tourisme domestique, vert, écoresponsable, solidaire, etc.) ?**

## Bibliographie

- BERHUET S., BORNET J., BRICE MANSENCAL L., 2024, « Les vacances et les activités collectives des 5-19 ans », Observatoire des vacances et des loisirs des enfants et des jeunes (OVLEJ), Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Crédoc).
- CANINO F., CRESPIK K., 2022, « Baromètre des pratiques de voyage des jeunes », Paris, L'Observatoire Société & Consommation (ObSoCo), Greenpeace.
- DAUPHIN L., LE GARREC M.-A., TARDIEU F., 2009, « Les vacances des Français depuis 40 ans », dans *Le tourisme en France. Édition 2008*, (Insee Références), p. 31-40.
- DUCATEZ N., 2020, « Loisirs collectifs, départs en vacances et séjours collectifs : état des lieux en 2019 pour les jeunes de 5 à 19 ans », *Bulletins*, 53, Paris, Observatoire des vacances et des loisirs des enfants et des jeunes (OVLEJ).
- DUCATEZ N., GREFFIER L., 2019, *Les vacances et les loisirs des enfants et des jeunes : 20 ans d'observation des pratiques et des acteurs*, Paris, Editions OVLEJ, 136 p.
- FOIRIEN R., 2024, « Fréquentation des accueils collectifs de mineurs (accueils de loisirs, colonies de vacances, scoutisme....) en 2022-2023 », Fiches Repères, 2024/01, Paris, Injep.
- FRESNEY L.D., NICOLAS A., 2021, « Vive les vacances ! », *Atlas des Français*, p. 195-198.

- GARREC I., VUATTOUX A., 2024, « Interroger la crise de santé mentale des jeunes par le biais des ressources et de leur appropriation », *Agora débats/jeunesses*, 97, 2, p. 46-55.
- GLEIZES F., SOLARD J., 2023, « Quels sont les Français qui voyagent ? », *INSEE Focus*, 310.
- GUILLAUDEUX V., PHILIP F., 2014, « L'accompagnement social au départ en vacances », *Informations sociales*, 1, 181, p. 101-108.
- HOIBIAN S., MÜLLER J., 2015, « Vacances 2014 : l'éclaircie », *Collection des rapports*, 320, Centre de Recherche pour l'Étude et l'Observation des Conditions de Vie (CREDOC).
- LARDEUX L., 2024, *50 nuances de green. Les jeunes activistes dans le(s) mouvement(s) climat*, Paris, Le bord de l'eau (Documents), 196 p.
- MONFORTE I., 2014, « De l'entre-soi familial à la sociabilité : un enjeu pour les vacances des enfants et des adolescents », *Informations sociales*, 1, 181, p. 20-28.
- MONFORTE I., VAN ZWIETEN J., 2004, « Les 5-19 ans et les vacances en 2004. Types de pratiques et accessibilité », *Bulletin*, 17, Paris, Observatoire des vacances et des loisirs des enfants et des jeunes (OVLEJ).
- OBSERVATOIRE DES INEGALITES, 2021, « L'accès aux vacances progresse, mais 11 millions de Français n'ont pas les moyens de partir »,.
- OBSERVATOIRE DES INEGALITES, 2024, « 40 % des Français ne partent pas en vacances »,.
- PERIER P., 2015, « De l'imaginaire à la réalité du départ en vacances », *Partances*, 1, p. 17-22.
- PERIER P., 2022, « Vous avez dit vacances "populaires" ? », *Partances*, 5, p. 10-16.
- REAU B., 2009, « Voyages et jeunesse « favorisée ». Usages éducatifs de la mobilité », *Agora débats/jeunesses*, 3, 53, p. 73-84.
- REAU B., 2011, *Les Français et les vacances*, Paris, CNRS Éditions, 235 p.
- REAU B., 2021, « Les fonctions sociales des vacances », *L'Économie politique*, 3, 91, p. 47-49.
- TOULEMON L., VILLENEUVE-GOKALP C., 1988, « Les vacances des enfants », *Population*, 43, 6, p. 1065-1087.
- VEBLEN T., 1970, *Théorie de la classe de loisir*, Paris, Gallimard, 278 p.
- WAGNER A.C., 2020, *La mondialisation des classes sociales*, Paris, La Découverte (Repères), 128 p.

## PROJETS ELIGIBLES

---

Cet appel à projets s'adresse aux **laboratoires de recherche de sciences humaines et sociales et de science politique**. Les projets pluridisciplinaires feront l'objet d'une attention particulière.

Les projets de recherche pourront reposer aussi bien sur des méthodologies quantitatives que qualitatives; celles-ci devront être décrites précisément. **Pour les méthodes qualitatives** : précisions sur le type de matériau recueilli, entretiens individuels et/ou collectifs, observations participantes ou indirectes, démarche ethnographique, archives mobilisées, etc.

**Pour les méthodes quantitatives** : précisions sur les bases de données nouvelles, exploitation de données existantes ou bases de données administratives.

Les projets de recherche devront être menés, de préférence, sur **une durée maximale de 18 mois** à compter de la notification de la convention de subvention conclue avec l'Injep et le représentant ou la représentante agissant au nom et pour le compte de l'équipe de recherche (le laboratoire ou l'unité). Les candidates et candidats veilleront donc à présenter un calendrier de recherche compatible avec ce délai maximal.

La subvention demandée par projet ne pourra pas dépasser **45 000 €**. Un projet dont le coût total serait supérieur à 45 000 € peut toutefois être proposé dans le cadre d'un cofinancement : l'équipe devra alors indiquer le plan de financement détaillé et les cofinancements obtenus (ou en cours d'instruction). Ne sont pas éligibles les frais de fonctionnement tels que participation à des colloques ou journées d'études, les frais de publication d'ouvrage ainsi que les dépenses d'investissement (cf. formulaire de réponse).

- L'ouverture de l'appel à projet est fixée au 24/03/2025.
- Le **dépôt des dossiers** doit s'effectuer **avant le 23/05/2025 minuit** par voie électronique (formulaire au format word téléchargeable sur le site Injep.fr)
- Le retour aux candidates et candidats se fait au plus tard le 02/06/2025.

## Contacts

Hugo BREANT : [hugo.breant@jeunesse-sports.gouv.fr](mailto:hugo.breant@jeunesse-sports.gouv.fr)

Joaquim TIMOTEO : [joaquim.timoteo@jeunesse-sports.gouv.fr](mailto:joaquim.timoteo@jeunesse-sports.gouv.fr)

## LIVRABLES

---

Chaque projet donnera lieu à **un rapport de recherche** qui pourra être **valorisé dans les collections de l'INJEP**, la primeur de la publication des résultats étant réservé à l'INJEP avant toute autre valorisation.

## SUIVI DE L'APPEL A PROJET

---

L'INJEP met en place un comité de suivi des projets soutenus auquel sont associées les équipes de recherche sélectionnées.